



NOTICE D'INSTRUCTIONS



STATION DE LAVAGE IBC TRIPHASÉ

MODÈLE :
162309



1	Table des matières	
2	Préambule	5
3	Descriptions du produit	5
3.1	Description et fonctions complète	5
3.1.1	Réservoir IBC.....	5
3.1.2	Pompe multicellulaire horizontale	5
3.1.3	Dispositif PRESSCONTROL.....	5
3.1.4	DRT avec relais thermique.....	6
3.1.5	Douchette de lavage réglable.....	6
3.1.6	Vanne de vidange	6
3.1.7	Canne d'aspiration PVC	6
3.2	Nomenclature du produit	7
3.3	Information du produit	7
3.4	Conditions prévues d'utilisation	8
3.4.1	Usages prévus	8
3.4.2	Usages non prévus.....	8
3.4.3	Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur.....	8
4	Sécurité	8
4.1	Pictogrammes d'avertissements utilisés	8
4.2	Consignes générales de sécurité	9
4.2.1	Obligation de l'utilisateur.....	9
4.2.2	Formation du personnel	9
4.2.3	Consignes pour l'utilisateur.....	9
4.2.4	Consignes pour toute intervention sur l'appareil.....	10
4.3	Consignes de sécurité liées à l'électricité	10
4.4	Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil	11
5	Caractéristiques techniques	12
5.1	Table des données techniques	12
5.2	Table des dimensions et du poids	12
5.3	Table des litrages	13
6	Installation	13
6.1	Réception de l'appareil	13
6.2	Transport de l'appareil	14
6.3	Installation de l'appareil	14
6.3.1	Emplacement de l'appareil	14
6.3.2	Raccordements nécessaires à proximité	14
6.4	Raccordement électrique	14
6.4.1	Vérification des câbles de la puissance.....	14
6.4.2	Raccordement au réseau électrique.....	14
6.4.3	Interdiction de modification de la fiche.....	14
6.4.4	Sécurité électrique et mise à la terre	15
6.4.5	Compatibilité de l'alimentation électrique.....	15
6.4.6	Utilisation de rallonges.....	15
6.4.7	Schémas de câblage de la pompe	16



7	Utilisation	17
7.1	Installation des accessoires	17
7.2	Vérification avant mise en service	17
7.3	Remplissage du réservoir	18
7.4	Principe d'utilisation	18
7.4.1	Cycles de nettoyage d'une salle de traite	18
7.4.2	Rôle de la station de lavage	18
7.5	Mise en service	18
7.6	Mise à l'arrêt	18
7.7	Fonctionnement du MASCONTROL	19
7.7.1	Démarrage de l'automate	19
7.7.2	Fonctionnement de l'automate	19
8	Entretien et maintenance	20
8.1	Stockage de l'appareil	20
8.1.1	Mise hors service	20
8.1.2	Arrêt prolongé sans vidange	20
8.2	Protection de l'appareil	20
8.3	Nettoyage de l'appareil	20
8.4	Entretien périodique	21
8.5	Responsabilité de l'utilisateur	21
8.6	Pièces détachées	21
9	Incidents de fonctionnement	22
10	Environnement	23
11	Garantie	23
12	Déclaration de conformité	24
13	Tableau des contrôles	25
14	Notes	26

2 Préambule

Chère cliente, cher client.

Nous désirons tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit. Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.

Avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Elles veillent à ce que votre appareil soit utilisé dans les meilleures conditions et qu'il résiste dans le temps.

Le présent manuel est considéré comme une pièce appartenant à l'ensemble de l'appareil. Il doit donc l'accompagner dans toute sa durée de vie, sa revente, son déplacement, etc. Sans ce dernier, il est impossible et interdit de l'utiliser. L'utilisateur a la responsabilité de conserver l'intégralité de ce manuel. Cette notice d'instructions a été rédigée conformément aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE relative aux machines.

3 Descriptions du produit

3.1 Description et fonctions complètes

3.1.1 Réservoir IBC

Le réservoir IBC est une cuve de stockage utilisée pour contenir et transporter des liquides. Il est généralement constitué d'une cuve en plastique haute densité protégée par une structure métallique grillagée assurant sa rigidité et sa protection lors des manipulations. Le réservoir est monté sur une palette permettant sa manutention à l'aide d'un chariot élévateur ou d'un transpalette. Il est équipé d'une ouverture supérieure pour le remplissage et d'une vanne de vidange en partie basse facilitant le soutirage du liquide.

3.1.2 Pompe multicellulaire horizontale

La pompe multicellulaire horizontale assure la mise en pression de l'eau stockée dans le réservoir.

Elle aspire l'eau et la refoule sous pression vers le circuit de lavage afin de permettre un nettoyage efficace à gros débit.

Les turbines en inox garantissent une résistance à l'usure et une compatibilité avec les eaux de lavage.

3.1.3 Dispositif PRESSCONTROL

Le dispositif PRESSCONTROL (pour les stations qui en sont équipés) est un automate de commande de la pompe.

Il déclenche automatiquement la mise en marche et en arrêt de la pompe en fonction de sa pression.

Ce système évite le fonctionnement inutile de la pompe et limite les démarrages intempestifs. Il intègre également une protection contre le manque d'eau, arrêtant automatiquement la pompe afin d'éviter tout fonctionnement à sec.



3.1.4 DRT avec relais thermique

Le DRT (dispositif de relais thermique) assure la protection électrique du moteur contre les surcharges et les échauffements anormaux.

Il contribue à la sécurité de fonctionnement et à la fiabilité globale de la station de lavage.

3.1.5 Douchette de lavage réglable

La douchette de lavage permet à l'utilisateur de contrôler le débit et la puissance du jet en fonction des surfaces à nettoyer.

Son ouverture et sa fermeture pilotent automatiquement le fonctionnement de la pompe pour les stations équipées d'un PRESSCONTROL.

3.1.6 Vanne de vidange

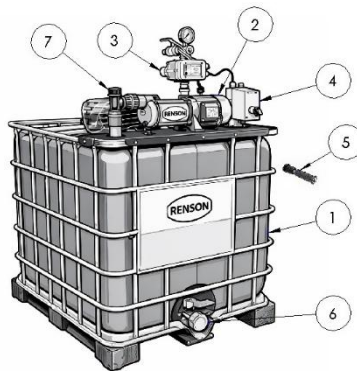
La vanne de vidange permet la vidange complète du réservoir, facilitant les opérations de nettoyage, d'entretien ou de mise hors service de la station.

3.1.7 Canne d'aspiration PVC

La canne d'aspiration en PVC assure le prélèvement de l'eau contenue dans le réservoir et son acheminement vers l'entrée de la pompe.

Elle est positionnée de manière à garantir une aspiration correcte de l'eau tout en limitant l'aspiration des dépôts présents au fond du réservoir.

3.2 Nomenclature du produit



N°	ÉQUIPEMENTS
1	Réservoir IBC
2	Pompe multicellulaire horizontale
3	Dispositif PRESSCONTROL
4	DRT avec relais thermique
5	Douchette de lavage
6	Vanne de vidange
7	Canne d'aspiration PVC

3.3 Information du produit

Vous pouvez trouver la fiche article concernant la description et les caractéristiques et techniques, la vue éclatée, la notice ainsi que sur d'autres éléments de votre produit sur le site internet RENSON :

- 1 - Accédez au site internet de RENSON - U2R : <https://www.renson.fr/>
- 2 - Sur le site internet, tapez la référence de votre produit dans la barre de recherche.
- 3 - Accédez à la fiche article.
- 4 - Consultez-la.
- 5 - Ou scannez le QR code présent sur l'étiquette signalétique apposée sur l'appareil.

3.4 Conditions prévues d'utilisation

3.4.1 Usages prévus

La station de lavage est destinée au pré-lavage des sols et des surfaces d'une salle de traite ou d'un local d'élevage. Elle permet d'évacuer les gros débris avant le nettoyage haute pression, de projeter de l'eau au moyen d'un flexible équipé d'un pistolet de lavage et d'utiliser, le cas échéant, l'eau issue d'un système de récupération provenant des cycles 2 et 3 du lavage. Elle contribue ainsi à optimiser et à réduire la consommation d'eau lors du nettoyage des installations.

3.4.2 Usages non prévus

Toute utilisation autre que celle décrite comme usage prévu est considérée comme non conforme. Il est notamment interdit d'utiliser la station avec des liquides inflammables, corrosifs ou incompatibles avec le polyéthylène, ainsi qu'avec une eau dont la température dépasse les limites recommandées par le fabricant. Le réservoir ne doit pas être mise sous pression, la station ne doit pas fonctionner à sec et aucun dispositif de sécurité ne doit être modifié ou neutralisé. L'appareil ne doit pas être utilisé comme système de stockage permanent de produits chimiques, ni être installé dans un environnement explosif (ATEX). Toute utilisation inappropriée peut entraîner des dommages matériels, des risques pour la sécurité des utilisateurs et l'annulation de la garantie.

3.4.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Tout usage s'éloignant des règles précédemment citées et qui n'est pas inclus dans cette notice est considéré comme non autorisé. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme aux instructions.

4 Sécurité

4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés



INFORMATION :

Conseils qui pourraient vous aider ou accompagner dans l'utilisation de votre appareil.



MISE EN GARDE :

Met en garde contre les dommages possibles à l'appareil, à l'environnement ou à d'autres biens.



AVERTISSEMENT :

Met en garde contre les situations à risques pouvant potentiellement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.



DANGER :

Met en garde contre les situations à risques pouvant immédiatement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.

4.2 Consignes générales de sécurité

4.2.1 Obligation de l'utilisateur

- Lisez et comprenez ces instructions avant d'utiliser l'appareil en toute sécurité.
- Prenez connaissance de ces instructions pour éviter tout risque de blessure à vous-même, à d'autres personnes ou à l'appareil.
- Conservez toujours la notice d'instruction à portée de main.
- Remettez cette notice d'instruction au nouveau propriétaire en cas de vente ou de cession de l'appareil.
- Utilisez l'appareil uniquement dans les conditions prévues lors de sa conception (voir § 5.1).
- Respectez toujours les réglementations nationales et internationales en matière de sécurité, de santé et de travail.
- Ne retirez ni ne recouvrez les symboles et autocollants apposés sur l'appareil. Remplacez-les s'ils deviennent illisibles.

4.2.2 Formation du personnel

- Sensibilisez votre personnel aux risques présents dans leur environnement immédiat de travail.
- Assurez-vous que le personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance a reçu une formation spécifique et adaptée.
- Formez également ce personnel aux règles de santé, de sécurité, de travail et de protection contre les risques d'incendie.
- Organisez ces formations en interne avec un opérateur qualifié ou en externe par un personnel compétent.
- Assurez-vous que les opérateurs intervenant sur les installations électriques sont habilités.

4.2.3 Consignes pour l'utilisateur

- Affichez à proximité de l'appareil les consignes d'utilisation, de contrôle des EPI, et la conduite à tenir en cas d'accident. Mentionnez les personnes autorisées à intervenir.
- Portez des équipements de protection individuelle adaptés et conformes aux risques identifiés, en suivant les consignes spécifiques.
- Maintenez un espace de travail en ordre. Le désordre augmente le risque d'accident.
- Établissez un périmètre de sécurité autour de l'appareil.
- Tenez éloignés les personnes non autorisées, les personnes vulnérables, les enfants et les animaux.
- Utilisez l'appareil uniquement si vous êtes en bonne condition physique et mentale.
- Vérifiez l'état de l'appareil avant chaque utilisation. Ne l'utilisez pas s'il est défectueux. Faites-le réparer selon les consignes.
- Vérifiez la présence de tous les accessoires et composants de l'appareil avant chaque utilisation. N'utilisez pas l'appareil s'il est incomplet.
- N'introduisez jamais les mains ou d'autres parties du corps dans les composants en mouvement, surtout si l'appareil est alimenté.
- Prenez les mesures nécessaires pour éviter tout démarrage accidentel de l'appareil.

4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil

- Prévenez vos collègues avant toute intervention.
- Balisez la zone de travail afin d'interdire l'accès ou placer un panneau de signalisation.
- Consignez l'appareil pour éviter tout accident imprévu.
- Assurez-vous que personne ne puisse mettre en marche involontairement l'appareil.
- Respectez la procédure de mise à l'arrêt de l'appareil.
- Inscrivez les dates et rapports d'inspection, de réparation, d'incident et d'accident dans un registre de sécurité.
- Confiez l'entretien, les modifications et réparations uniquement au constructeur, à un centre agréé ou à des personnes qualifiées.
- Ne modifiez jamais l'appareil. Cela annulerait la garantie et augmenterait les risques.
- Utilisez uniquement des pièces d'origine ou approuvées par le fabricant.
- Intervenez uniquement lorsque l'appareil est à température ambiante et sans pression.
- N'intervenez jamais sur un appareil détérioré.
- Protégez ou stockez l'appareil à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

4.3 Consignes de sécurité liées à l'électricité

- Assurez-vous que l'alimentation électrique corresponde aux caractéristiques de connexion de l'appareil avant de le connecter.
- Raccordez l'appareil uniquement à une prise femelle dont l'installation est conforme aux prescriptions en vigueur et équipée d'une protection par mise à la terre ainsi que d'un disjoncteur adapté.
- Veillez à ce que la prise femelle soit protégée par un disjoncteur correspondant à l'intensité consommée par le moteur.
- Utilisez l'appareil exclusivement dans les limites spécifiées en matière de tension et de puissance.
- Ne touchez pas la prise secteur avec les mains mouillées.
- Débranchez toujours la prise secteur en la saisissant par la fiche et non par le câble.
- Ne tordez pas, ne tirez pas et ne roulez pas sur le câble d'alimentation.
- Protégez le câble contre les bords tranchants, l'huile et les sources de chaleur.
- N'utilisez pas le câble à d'autres fins que celles prévues.
- Vérifiez l'état de la prise et du câble avant chaque utilisation.
- En cas de câble d'alimentation endommagé, débranchez-le immédiatement et en toute sécurité.
- N'utilisez jamais l'appareil si le câble d'alimentation est détérioré.
- Lorsque l'appareil n'est pas utilisé, veillez à ce que la fiche soit débranchée.
- Assurez-vous que l'appareil soit éteint avant de brancher la fiche.
- Assurez-vous également qu'il soit éteint avant de le débrancher.
- Avant tout transport de l'appareil, déconnectez systématiquement l'alimentation électrique.

4.4 Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil

- Installez obligatoirement la station de lavage sur une surface plane.
- N'installez jamais la station ou le réservoir en milieu souterrain.
- Ne dépassez pas la capacité utile du réservoir (95% du volume nominal) (voir § 5.3 – En gras)
- Maintenez la station dans un environnement dont la température ambiante est toujours supérieure à 0 °C.
- N'utilisez jamais d'eau chaude sanitaire (ECS).
- Respectez une pression de fonctionnement conforme aux spécifications ; une pression inférieure ou supérieure à la pression atmosphérique peut entraîner des dommages irréversibles.
- Tenez fermement la lance de lavage lors de l'actionnement de la gâchette afin de maîtriser la force de recul.
- N'utilisez pas de produits solvants, les garnitures (joints) de l'appareil n'y étant pas résistantes.
- Évitez le passage de véhicules sur le flexible haute pression.
- Ne dirigez jamais le jet vers des personnes ou des animaux.
- Ne dirigez jamais le jet vers l'appareil lui-même ni vers des installations électriques.
- Ne déplacez jamais la station en la tirant par le flexible haute pression ou par le câble d'alimentation électrique.
- N'aspirez jamais de liquides contenant des solvants tels que diluants pour peinture, essence, huiles ou liquides similaires.
- Ne mettez jamais la machine en fonctionnement sans eau afin d'éviter le fonctionnement à sec de la pompe.
- Ne faites jamais fonctionner l'appareil plus d'une minute avec le pistolet fermé afin d'éviter la détérioration des éléments d'étanchéité.
- Vérifiez avant chaque utilisation l'état de la pompe, des tuyaux, des raccords et du pistolet de lavage.
- Assurez-vous que la pompe est correctement amorcée avant toute mise en service.
- Arrêtez la pompe et dépressurisez le circuit avant toute opération de maintenance ou de nettoyage.
- Arrêtez immédiatement la station et procédez aux vérifications nécessaires en cas d'anomalie de fonctionnement.
- Ne marchez jamais sur le réservoir.
- N'entrez jamais dans le réservoir.
- Ne vous tenez jamais à proximité du réservoir lorsqu'il est manutentionné.

5 Caractéristiques techniques

5.1 Table des données techniques

MODÈLE	162309
Code du réservoir	812517
Capacité du réservoir	1000 L
Code de la pompe	111305
Tension pompe	380 V
Nombre de phases	3-
Pression de service	7 bar
Puissance	2,50 kW
Intensité	6 A
Vitesse de rotation	2850 tr/min
Débit par minutes	70 L/min
Débit par heures	4500 L/h
Longueur flexible	25 m
Type de lance	Douchette inox
Raccord entrée	Raccord Universel PVC
T° de l'eau	0 ÷ +40 °C
Norme d'isolation	IP44
Utilisation continu	6 heures

5.2 Table des dimensions et du poids

MODÈLE	162309
Longueur (mm)	1200
Largeur (mm)	1000
Hauteur (mm)	1680
Poids (kg)	110

5.3 Table des litrages

812517	
HAUTEUR (mm)	VOLUME (L)
833	1000
792	950
764	917
694	833
625	750
556	667
486	583
417	500
347	417
278	333
208	250
139	167
69	83
0	0

6 Installation

6.1 Réception de l'appareil

Il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas de détérioration ou effraction des colis. L'acceptation d'un bordereau de transport sans réserve implique l'accord du client sur le bon état et le nombre des colis livrés, ceci sans possibilité ultérieure de recours. Il devra engager la responsabilité du transporteur en cas de manquants ou d'avaries en lui confirmant les réserves par lettre recommandée adressée dans les 48 heures, afin d'assurer lui-même la bonne fin de son dédommagement. Passé ce délai, aucun recours ne pourra être envisagé.



AVERTISSEMENT :

Ne mettez jamais en service un appareil qui présente des accessoires manquants, des signes de détérioration ou l'absence de pièces essentielles à son bon fonctionnement.



6.2 Transport de l'appareil

Une fois installée, la station ne doit plus être déplacé. Dans le cas contraire, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Ne transportez le réservoir que par des moyens de transport ou machines professionnels adaptées ayant une capacité minimale de 2000kg.
- Fermez systématiquement le regard d'inspection, et le raccord de remplissage. Enroulez le tuyau et le câble électrique.
- Utilisez un chariot élévateur avec des fourches d'au moins 1,8 m de longueur afin de garantir une bonne stabilité du réservoir vide. Si possible posez la station sur palette et arrimez-la fermement dessus.
- Soulevez le réservoir lentement, en limitant les charges dynamiques.
- Effectuez-le chargement/déchargement à trois personnes minimums formées sur la manutention levage et la manutention.

6.3 Installation de l'appareil

6.3.1 Emplacement de l'appareil

Installer l'appareil sur un emplacement défini à l'avance, parfaitement stable et sur une surface plane.

L'appareil doit être posé de manière parfaitement verticale

6.3.2 Raccordements nécessaires à proximité

Le produit doit être installé à proximité immédiate des éléments suivants : Une prise électrique adapté aux caractéristiques techniques de l'appareil (voir § 5.1).

6.4 Raccordement électrique

6.4.1 Vérification des câbles de la puissance

Avant toute mise en service, vérifier que la section des câbles de la machine, leur état général et leur capacité de charge sont adaptés à la puissance absorbée par l'appareil, telle qu'indiquée sur la plaque signalétique.

Si l'appareil ne comporte pas de plaque mentionnant ces données techniques, il ne doit en aucun cas être mis en marche.

6.4.2 Raccordement au réseau électrique

Le raccordement au réseau électrique doit être effectué exclusivement à l'aide de prises conformes à la norme IEC 60309 et, dans la mesure du possible, sans utilisation de rallonges.

Une mise à la terre incorrecte peut entraîner un risque de décharge électrique. En cas de doute, faire vérifier la prise par un électricien qualifié.

6.4.3 Interdiction de modification de la fiche

Ne jamais modifier la fiche d'origine fournie avec la machine. En cas de non-respect de cette consigne, la responsabilité du fabricant ne pourra plus être engagée et la garantie de l'appareil sera annulée.

Si la fiche ne s'adapte pas à la prise, ne pas utiliser d'adaptateur. Faire remplacer la prise par un électricien professionnel.

6.4.4 Sécurité électrique et mise à la terre

La sécurité électrique de l'appareil est assurée uniquement lorsqu'il est correctement raccordé à une prise de terre efficace et équipé d'un dispositif d'arrêt automatique de l'alimentation. Ce dispositif doit garantir une tension de contact ne dépassant pas 25 V. Un interrupteur différentiel doit obligatoirement être installé en amont de la connexion électrique. Cet interrupteur doit être de classe A avec une sensibilité inférieure ou égale à 30 mA.

6.4.5 Compatibilité de l'alimentation électrique

Si les caractéristiques du courant électrique de votre installation correspondent à celles indiquées sur la plaque signalétique de la pompe, la fiche peut être branchée.

6.4.6 Utilisation de rallonges

Si l'utilisation d'une rallonge est absolument nécessaire, il est impératif de respecter les consignes suivantes.

Utiliser uniquement une rallonge à enrouleur homologuée TUV, VDE, OVE, IMQ ou UL, avec un indice de protection IPX4.

Le câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter tout risque de surchauffe pouvant entraîner une fusion du câble.

Un câble partiellement enroulé peut provoquer des pertes de tension et interrompre le fonctionnement de l'appareil en raison de l'augmentation de la résistance électrique. La section du câble doit impérativement correspondre aux valeurs indiquées dans le tableau de référence fourni avec l'appareil.

CHOIX D'UNE RALLONGE

TENSION	PUISSANCE MOTEUR	INTENSITÉ MOTEUR	LONGUEUR DE RALLONGE	SECTION DE CÂBLE	TYPE DE CÂBLE	CONDUCTEUR	TYPE DE PRISE
380 / 400 V	2,65 kW	6 A	0 à 15 m	1,5 mm ²	H07RN-F	5G1,5	3P+N+T
380 / 400 V	2,65 kW	6 A	15 à 30 m	1,5 mm ²	H07RN-F	5G2,5	3P+N+T
380 / 400 V	2,65 kW	6 A	30 à 50 m	2,5 mm ²	H07RN-F	5G2,5	3P+N+T

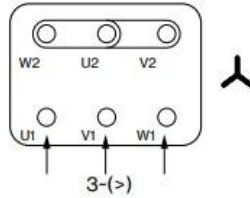
AVERTISSEMENT :



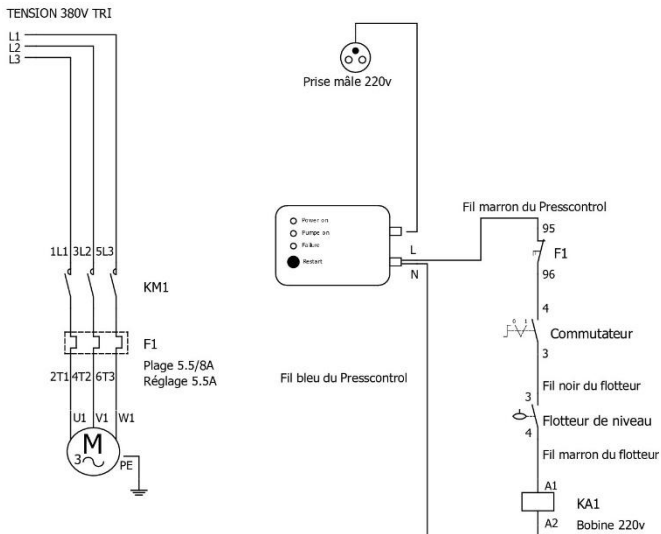
L'utilisation d'une rallonge non adaptée pourrait provoquer un incendie, ainsi que des blessures graves voire la mort. Si vous avez le moindre doute concernant le choix et l'installation d'une rallonge, contactez-nous !

6.4.7 Schémas de câblage de la pompe

SC.1.1 SCHÉMA ÉLECTRIQUE (POMPE TRIPHASÉE - 111305)



SC.1.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE (STATION - 162309)



7 Utilisation

7.1 Installation des accessoires

- Installez le flexible de refoulement sur la sortie de la station et raccordez-le à la douchette.
- Installez la vanne de vidange à la traverse de paroi inférieur du réservoir afin de permettre la purge et le nettoyage.
- Installez le raccord avec filtre en Y à la traverse de paroi supérieur du réservoir.
- Contrôlez le serrage et l'étanchéité de l'ensemble des accessoires avant mise en service.
- Après remplissage, vérifier l'absence de fuite sur chaque point de raccordement.

MISE EN GARDE :



- Assurez-vous que la vanne de vidange est accessible et correctement étanche après montage.
- Vérifiez que le filtre en Y est monté dans le bon sens d'écoulement (sens indiqué par la flèche).
- Vérifiez la présence des joints d'étanchéité et assurer un serrage correct des raccords.

7.2 Vérification avant mise en service

- Vérifiez que le réservoir est installé sur une surface plane, stable et résistante à la charge.
- Contrôlez l'état général du réservoir (absence de fissures, déformations ou chocs).
- Vérifiez le bon serrage de tous les raccords hydrauliques et la présence des joints.
- Assurez-vous que les vannes sont correctement positionnées
- Vérifiez que la pompe est solidement fixée et correctement alignée.
- Amorcez la pompe (au corps de pompe, dévissez le bouchon puis remplissez d'eau).
- Contrôlez le sens de rotation du moteur (si alimentation triphasée).
- Vérifiez la conformité du raccordement électrique (tension adaptée, mise à la terre).
- Assurez-vous que la crépine ou le filtre d'aspiration est installé et propre.
- Vérifiez que le niveau d'eau dans le réservoir est suffisant pour éviter tout fonctionnement à sec.
- Contrôlez l'absence de fuite avant démarrage.
- Effectuez un essai de fonctionnement et vérifiez l'absence de vibrations, de bruit anormal ou d'échauffement.



DANGER :

Ne pas mettre le système en service en cas d'anomalies constatées.

7.3 Remplissage du réservoir

- Vérifiez que le réservoir est propre et exempt de corps étrangers avant remplissage.
- Assurez-vous que la vanne de vidange est fermée.
- Vérifiez que tous les raccords et accessoires sont correctement installés et étanches.
- Remplissez le réservoir lentement afin d'éviter les projections et les contraintes brusques sur la paroi.
- Contrôlez le niveau d'eau pendant le remplissage (voir § 5.3).
- Ne pas dépasser la capacité nominale (voir § 5.3 - En gras).
- Vérifiez l'absence de fuite autour des piquages et accessoires une fois le réservoir remplis.

7.4 Principe d'utilisation

7.4.1 Cycles de nettoyage d'une salle de traite

Le nettoyage d'une salle de traite s'effectue en trois cycles distincts :

- **Cycle 1 : Prélavage**
L'eau utilisée est dirigée vers le tout-à-l'égout.
- **Cycle 2 : Lavage à l'eau chaude avec détergent**
L'eau utilisée peut être récupérée.
- **Cycle 3 : Rinçage à l'eau tiède**
L'eau utilisée peut également être récupérée.

7.4.2 Rôle de la station de lavage

La station de lavage assure la première étape du nettoyage : le prélavage. Cette étape permet d'évacuer les gros débris, de faciliter le nettoyage haute pression et de limiter les projections.

Raccordée au programmateur de la salle de traite, elle permet la réutilisation des eaux récupérées lors des cycles suivants, contribuant ainsi à la réduction de la consommation d'eau.

7.5 Mise en service

- 1 - Branchez la fiche électrique dans une prise adaptée
- 2 - Ouvrir la vanne de refoulement situé sur la station
- 3 - Mettez le commutateur en position de marche ON/I.
- 4 - Nettoyage en cours...



MISE EN GARDE :

Utilisez toujours des eaux de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Les eaux issues de 1^{er} cycle risqueraient fortement d'endommager l'appareil, réduiraient également l'efficacité du nettoyage et la qualité sanitaire.

7.6 Mise à l'arrêt

- 1 - Nettoyage en cours...
- 2 - Mettez le commutateur en position d'arrêt OFF/O.
- 3 - Fermez la vanne de refoulement
- 4 - Débranchez la fiche électrique





7.7 Fonctionnement du MASCONTROL

7.7.1 Démarrage de l'automate

Lorsque l'automate est connecté au réseau électrique, la lumière verte « **POWER ON** » s'allume et la lumière jaune « **ON** » (pompe en fonction) indique que la pompe a démarré. La pompe continue à fonctionner pendant quelques secondes afin de permettre au système de remplir les tuyaux et d'atteindre la pression requise. Si cette durée est insuffisante, la lumière rouge « **FAILURE** » s'allume. Dans ce cas, appuyez sur le bouton « **RESTART** » et attendez, avec un robinet ouvert, jusqu'à ce que la lumière rouge s'éteigne. Après avoir relâché le bouton et fermé le robinet, la pompe s'arrête à sa pression maximum.

7.7.2 Fonctionnement de l'automate

Une fois la mise en fonction opérée, l'automate permet de fonctionnement automatique de la pompe. En cas d'événements particuliers, comme le manque d'eau ou un tuyau bouché..., l'automate reconnaît le défaut et la lumière rouge « **FAILURE** » s'allume : et simultanément, un signal est transmis à la pompe afin de prévenir les éventuels dommages d'un manque d'eau. Une fois le problème ayant provoqué l'arrêt du système réglé, vous pouvez les redémarrer à nouveau en pressant le bouton « **RESTART** ».

	POWER ON	Led verte allumée	Appareil sous tension
	PUMP ON	Led jaune allumée	Pompe en marche
	FAILURE	Led rouge allumée	Pénurie d'eau
	RESTART	Bouton	Réinitialiser après un échec

8 Entretien et maintenance

8.1 Stockage de l'appareil

8.1.1 Mise hors service

- 1 - Mettez l'appareil à l'arrêt (voir § 7.6)
- 2 - Videz complètement le réservoir. Après avoir raccordé un dispositif permettant l'évacuation de l'eau au niveau de la vanne située en bas du réservoir, ouvrez celle-ci et laissez l'eau s'écouler naturellement jusqu'à vidange complète
- 3 - Purgez la pompe, les raccords et les flexibles de toute eau résiduelle

8.1.2 Arrêt prolongé sans vidange

Si le réservoir n'a pas été vidangé avant une période d'arrêt prolongé, plusieurs précautions doivent être prises avant la remise en service.

L'eau stagnante peut entraîner :

- le développement de bactéries ou d'algues ;
- la formation de dépôts ou de boues au fond de la réservoir ;
- des odeurs désagréables ;
- un encrassement du filtre et de la pompe.

Avant toute remise en service :

- Contrôlez visuellement l'état de l'eau (couleur, odeur, présence de dépôts).
- Vidangez complètement le réservoir si l'eau présente une altération.
- Nettoyez l'intérieur du réservoir si nécessaire.
- Nettoyez le filtre en Y et la crépine d'aspiration.
- Vérifiez que la pompe n'est pas bloquée avant redémarrage.
- Remplissez le réservoir avec de l'eau propre avant remise en fonctionnement.

8.2 Protection de l'appareil









- Maintenez l'appareil dans un lieu propre, sec et ventilé.
- Protégez l'installation contre le gel et les températures excessives.
- Protégez les composants électriques contre les projections d'eau.
- Vérifiez régulièrement l'état des câbles, raccords électriques et fixations.
- Maintenez le couvercle du trou d'homme bien fermé afin d'éviter l'introduction de corps étrangers.

8.3 Nettoyage de l'appareil




- Nettoyez l'extérieur du réservoir et de la station à l'aide d'un chiffon humide.
- N'utilisez jamais de produits abrasifs ou solvants agressifs sur le polyéthylène.
- Nettoyez périodiquement le filtre en Y et la crépine d'aspiration.
- Vérifiez et nettoyez la douchette afin d'assurer une pulvérisation correcte.
- Vérifiez que le jet est régulier. Si le jet reste irrégulier, contactez-nous.
- En cas de stockage prolongé ou d'inactivité, il est recommandé de nettoyer la pompe à l'eau déminéralisée.

8.4 Entretien périodique

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

ÉLÉMENTS	1 MOIS	6 MOIS	1 AN	CONTRÔLE PAR
Pompe				Utilisateur
Réservoir				Utilisateur
Dispositif presscontrol				Personnel qualifié
Installation électrique				Personnel qualifié
Raccordement hydraulique et étanchéité				Utilisateur
Douche				Utilisateur
Filtre en Y et crépine				Utilisateur

LÉGENDE DES PICTOGRAMMES

-  : Contrôle visuel – Effectuez des travaux d'entretien si nécessaire (voir § 8.2).
-  : Nettoyage – Réalisez les opérations de nettoyage (voir § 8.3).
-  : Maintenance – Réparez ou remplacez les éléments détériorés ou usés (voir § 8.6).



INFORMATION :

Nous vous conseillons de tenir un registre de maintenance afin d'assurer le suivi des opérations d'entretien et de faciliter l'identification de l'origine d'éventuels dysfonctionnements ou pannes.

8.5 Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur est responsable du maintien de la station de lavage dans son état d'origine, conformément aux conditions d'installation, d'utilisation et d'entretien définies par le fabricant. Toute modification, déplacement ou intervention non autorisée sur la station de lavage dégage le fabricant de toute responsabilité. L'utilisateur doit veiller au respect de la réglementation en vigueur et à la réalisation des opérations d'entretien par du personnel habilité.

8.6 Pièces détachées

Les pièces détachées sont primordiales pour la maintenance et la réparation. Elles permettent de prolonger la durée de vie et d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil sans avoir à le remplacer totalement. Il est conseillé de remplacer les éléments défectueux uniquement avec des pièces d'origine ou certifiées par le fabricant, afin de garantir leur compatibilité et leur sécurité. Ces pièces doivent être remplacées dans des centres d'assistance prévus à cet effet ou par un personnel qualifié (voir § 3.3).

9 Incidents de fonctionnement

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
La pompe démarre mais s'arrête rapidement	Absence d'alimentation électrique	Vérifiez la prise, le disjoncteur et l'alimentation électrique
	Protection manque d'eau activée	Vérifiez le niveau d'eau dans le réservoir et réarmez le système
	Pression déjà atteinte dans le circuit	Ouvrez le pistolet pour faire chuter la pression
La pompe démarre mais s'arrête rapidement	Manque d'eau	Remplissez le réservoir
	Prise d'air sur l'aspiration	Vérifiez l'étanchéité des raccords
	Filtre ou crépine obstrué	Nettoyez le filtre en Y
Débit insuffisant	Filtre encrassé	Nettoyez ou remplacez le filtre
	Flexible plié ou obstrué	Vérifiez et redressez le flexible
	Buse partiellement bouchée	Nettoyez la buse
Pression insuffisante	Mauvais réglage du contrôleur	Vérifiez et ajustez les pressions de démarrage/arrêt
	Fuite sur le circuit	Contrôlez l'étanchéité des raccords
La pompe fonctionne en continu	Fuite dans le réseau	Identifiez et réparez la fuite
	Mauvais réglage pression d'arrêt	Reconfigurez la pression d'arrêt
Vibrations ou bruit anormal	Présence d'air dans le circuit	Purgez le circuit
	Pompe mal fixée	Vérifiez le serrage des fixations
	Usure interne de la pompe	Faites contrôler par un professionnel
La protection surpression se déclenche	Pression > 10 bars	Vérifiez le réglage et l'état du circuit
Fuite au niveau de la réservoir	Joint mal positionné	Repositionnez ou remplacez le joint
	Fissure ou choc	Remplacez la pièce défectueuse

10 Environnement



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indique que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux réglementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

11 Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des réservoirs fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.



12 Déclaration de conformité

Le fabricant soussigné :



RENSON - U2R
Parc d'Activités Actipôle de l'A2
Avenue de la Solette
59544 Raillencourt-Sainte-Olle (FRANCE)

Déclare sous sa propre responsabilité que l'appareil :

Nom de l'appareil :
**STATION DE LAVAGE IBC
TRIPHASÉ**

Référence de l'appareil :
162309

Est conforme aux dispositions réglementaires définies par :

Les directives européennes :

- 2006/42/CE (Directive Machines)
- 2014/30/UE (Directive CEM)
- 2014/35/UE (Directive Basse tension)
- 2011/65/UE (Directive RoHS)

Les normes harmonisées :

- NF EN ISO 12100:2010
- NF EN 60335-1:2012 + A15:2021
- NF EN 60335-2-79:2012 + A1:2016
- NF EN IEC 61000-3-2:2019 + A1:2021
- NF EN IEC 61000-3-3:2013 + A2:2021
- NF EN 55014-1:2021
- NF EN 55014-2:2021

Fait à Raillencourt-Sainte-Olle,
Le 03/02/2026



Léopold CHESNEL
Directeur Général



RENSON - U2R

ZA Actipôle 2 - Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE

France

Site internet : www.renson.fr

Tél. : 03.27.72.94.94

E-mail : contact@u2r.fr

RENSON - ÉLEVAGE

5 rue Félix Depail
35250 CHEVAIGNÉ

France

Site internet : www.renson.fr

Tél. : 02.99.25.39.38

E-mail : contact-elevage@u2r.fr